



M^{anuel d'utilisation Winoptics²}

Contrats RGPD

VERSION 1.2025.1

A large, semi-transparent purple circle containing a white stylized 'W' shape, which is part of the Winoptics logo. It overlaps the main title and the version number.

Winoptics²



SOMMAIRE

I.	Activation de l'option RGPD	4
II.	Primo-contrat et avenants	5
A.	Primo-contrat	5
B.	Avenant	5
C.	Process de validation d'un contrat ou d'un avenant	6

En Mai 2018 entre en application le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Ce règlement adopté par le Parlement Européen, cherche à responsabiliser aussi bien les entreprises collectrices (dont vous faites partie) que leurs clients sur la collecte et le traitement des données personnelles.

L'objectif est de renforcer le droit privé des utilisateurs sur la nature des traitements effectués avec leurs données personnelles.

De plus, l'optique possède une complexité supplémentaire, puisque vous saisissez via votre logiciel des données personnelles (état civil, date de naissance...) mais aussi des données de santé (numéro de sécurité sociale, prescription, type de verres, etc).

Depuis la mise en application du RGPD, WinOptics permet de répondre aux attentes réglementaires :

- Hébergement en HDS (Hébergement de Données de Santé) chez un hébergeur agréé,
- Mise en place de modules vous permettant de respecter les droits à l'oubli, d'accès aux données et de portabilité que vos clients peuvent exiger,
- Édition, validation et sauvegarde du recueil de consentement.

Avec le temps et l'expérience sont apparus des besoins supplémentaires. Ainsi, vous-même, en tant que responsable de traitement (captant les données personnelles et de santé de vos clients, pour les saisir dans un logiciel) avez la responsabilité d'un traitement correct de ces données - aussi bien chez vous, en interne, que chez les partenaires avec qui vous travaillez : votre éditeur de logiciel avec lequel vous saisissez les données, votre verrier à qui vous envoyez les informations pour commander les verres, votre centrale d'achat ou enseigne qui réalise pour vous du marketing, les OCAM à qui vous demandez des prises en charge, etc.

Ainsi, vous devez pouvoir confirmer à vos clients que ces différents partenaires, à qui vous transmettez leurs données, les utilisent bien dans un cadre précis, connu et validé par vos soins.

Dans ce but, à compter du 1er Mars 2021, nous avons mis en place un contrat électronique individualisé vous permettant :

- De garantir une utilisation des données conforme à la réglementation de votre logiciel WinOptics,
- De lister les différents modules qui vous sont spécifiques (interface logicielle, demandes de prise en charge électronique, télétransmissions RO & RC, etc), ou généraux (commandes de verres, sms, etc.),
- Et de détailler en annexe pour chacun de ces modules, le contenu des données envoyées, les mesures de sécurité mise en place, ainsi que les coordonnées des partenaires réceptionnant ces données.

Au premier lancement de votre logiciel, il vous sera donc demandé de valider et signer ce contrat.

La documentation ci-dessous vous explique comment accéder à vos contrats (anciens ou en cours, validés ou non), comment les valider et comment dorénavant activer un nouveau module dans votre logiciel WinOptics.

I. Activation de l'option RGPD

Dans votre menu d'administration (accessible uniquement aux utilisateurs avec un profil « Administrateur »), un menu « RGPD » est disponible.

The screenshot shows the Winoptics administration interface. At the top, there is a dark blue header bar with the Winoptics logo on the left and a navigation menu on the right. The navigation menu items include Gérant, Magasin, Options, Factures, Attestations, Catalogue, and RGPD (1). An orange arrow points from the text above to the 'RGPD (1)' menu item. Below the header, a breadcrumb trail shows Accueil / Vos contrats / avenants. The main content area has two sections: 'Contrats en attente de validation' and 'Contrats validés'. Each section has a table with columns for Type, Date de création, Date de première lecture, and Action. In the 'Contrats en attente de validation' section, there are two rows: 'Contrat client' (creation date 11/04/2024) and 'Avenant option' (creation date 21/03/2024). Each row has a 'CONSULTER' button. A 'TOUT CONSULTER' button is located at the bottom of this section. In the 'Contrats validés' section, there is one row for 'Contrat client' (creation date 09/02/2024) with a 'TÉLÉCHARGER' button.

2 options sont possibles :



L'option « Mes contrats / avenants » permet :

- De visualiser et télécharger votre contrat validé en cours. Celui-ci est automatiquement généré avec les options actives lors de la première consultation du-dit contrat.
- De lister et consulter les contrats en cours, ou les anciens contrats (devenus obsolètes car vous avez par exemple ajouté un nouveau module/interface).
- De lister et accepter les contrats ou avenants en attente de validation.

The screenshot shows the 'Mes contrats / avenants' section of the application. At the top, there is a breadcrumb trail: Accueil / Vos contrats / avenants. To the right of the trail are various statistics: 0 notifications, 59 messages, 229 files, 95 documents, and 6114 users. Below the stats, the title 'Vos contrats / avenants' is displayed. The page is divided into two main sections: 'Contrats en attente de validation' and 'Contrats validés'.
Contrats en attente de validation: A table with columns Type, Date de création, Date de première lecture, and Action. One row is shown for 'Contrat client' (creation date 13/11/2020). A 'CONSULTER' button is available.
Contrats validés: A table with columns Type, Date de création, Date de première lecture, Validé le, Validé par, and Action. One row is shown for 'Contrat client' (creation date 13/11/2020, validated on 13/11/2020 by Hoareau Paulette). A 'TÉLÉCHARGER' button is available.

L'option « **Données RGPD** » permet de renseigner des informations indispensables à l'édition des contrats. Si celles-ci ne sont pas renseignées, le contrat ne pourra pas être généré automatiquement.

Accueil / Données RGPD

Données RGPD

Reponsable de traitement :	Hoareau Paulette
Paraphes du contrat :	PH
Forme juridique :	SARL
Capital :	10000
Numéro RCS :	RCS 98765678
Immatriculée au RCS de :	AUBE

MODIFIER

II. Primo-contrat et avenants

A. Primo-contrat

Le premier contrat qui vous est proposé automatiquement au lancement de WinOptics intègre les clauses standards (communes à tous nos clients) mais aussi le détail de tous les modules/interfaces spécifiques à votre magasin (télétransmission, interface logiciel métier, etc.).

En validant ce primo-contrat, les modules/interfaces sont automatiquement activés et opérationnels.

B. Avenant

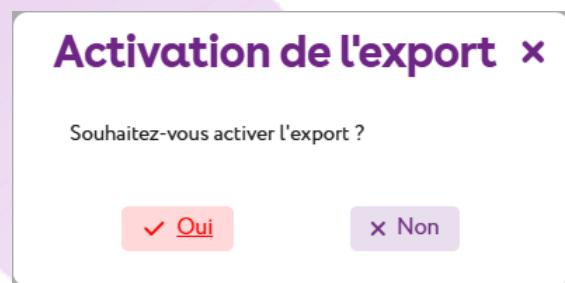
Si par la suite, vous décidez d'acquérir un nouveau module/interface, le process sera le suivant :

- Vous faites l'acquisition du module/interface (via votre menu d'administration avec le menu « achat d'option », ou via une demande à notre service commercial).
- Un avenant au primo-contrat précisant les spécificités RGPD de ce nouveau module/interface sera alors soumis à votre validation.
- Une fois l'avenant validé, vous n'aurez plus qu'à activer le module/interface dans votre logiciel WinOptics en allant dans le menu **Paramétrage > Interfaces** (exemple ci-dessous avec l'interface « Activisu »).

Menu +

- Magasin
- Client
- Mutuelles & SS
- Stock & Verre
- Sesam Vitale
- Documents
- Caisse
- Interfaces
- Activisu**
- Export Vente
- Export Ventes Facturées
- Opsysweb
- Assistance

Sélectionnez et confirmez l'activation de l'interface



C. Process de validation d'un contrat ou d'un avenant

Pour valider un contrat ou un avenant, après avoir l'avoir lu, il vous suffit d'aller en bas du document puis de cliquer sur le bouton « Valider ».

Mesures de sécurité

- Les données sont mises à disposition du logiciel OPSYSWEB sur un ordinateur local dans le magasin; Ce transfert est effectué à travers le WebService "MyEasyLocalService" s'appuyant sur le protocole sécurisé HTTPS / SSL.

Client

Validé le : 24/02/2021 à 16:12

Par : Hoareau Paulette

MyEasyOptic

Stéphane Hillairet

VALIDER

Lu pour la première fois le 24/02/2021 à 16:12:07

An orange arrow points from the bottom left towards the "VALIDER" button.

Deux confirmations vous seront alors demandées : il vous faut cocher les deux cases afin de pouvoir définitivement accepter le contrat ou l'avenant.



Votre contrat ou votre avenant sera alors mis à votre disposition dans l'option « Mes contrats / avenants ».

